

Table de concertation et Entente de 1999

De : **svincent@cvm.qc.ca** au nom de **Lancault Murielle** (mlancault@cvm.qc.ca) 

Envoyé : 31 octobre 2011 10:29:37

À : AGECEVM SECRÉTARIAT (agecvm@hotmail.com)

Cc : Direction Générale (DirectionGenerale@cvm.qc.ca); Direction des services aux étudiants (DSAE@cvm.qc.ca); Couturier Denis (DCOUTURIER@cvm.qc.ca); Boisclair Mylène (mboisclair@cvm.qc.ca); MÉDIATEUR Boisvert, Michel (mboisvert2@videotron.ca); Professionnel Syndicat (SPPCVM@cvm.qc.ca); Syndicat des professeur-e-s du CVM (info@spcvm.org); Cadieux Johanne (jcadieux@cvm.qc.ca); yali_m_@msn.com; yocarlo9@hotmail.com; clovis458@gmail.com; jeanne.deambule@gmail.com; poutchi_victo@hotmail.com; atc_greend_92@hotmail.com; draco1611@hotmail.com; a.latreilleart@gmail.com; cumulus.thecloud@gmail.com; laurent.cornelissen@hotmail.com; gardiencag@hotmail.com

Bonjour,

En réponse à votre courriel du 21 octobre 2011, je vous transmets certaines précisions sur les modalités de mise en place de la Table de concertation et son caractère distinct de l'entente de fonctionnement et de collaboration de 1999.

Après les événements difficiles de novembre 2007, la direction générale du Collège a invité des représentants de tous les groupes de la communauté (étudiants, employés de soutien, professionnels non enseignant, interprètes, enseignants et personnel d'encadrement) à participer à la Table de concertation. L'objectif de la mise en place de cette Table était de permettre à chaque groupe de présenter ses positions respectives, de faire part de ses préoccupations et de participer activement aux échanges afin d'élaborer une position commune permettant de tenir tout genre de manifestations incluant des activités avec ou sans grève étudiante.

Les principes qui ont guidé ces travaux s'appuyaient sur notre culture du dialogue et de la concertation afin que chaque personne présente à la Table puisse exprimer librement les objectifs et les besoins du groupe qu'elle représente avec une attitude responsable facilitant l'écoute et l'ouverture. Tout en assurant le respect des valeurs et des engagements du Projet éducatif, tous les participants ont recherché l'élaboration et la signature d'un protocole de gestion permettant de répondre adéquatement aux objectifs et aux besoins exprimés par chacun des groupes.

La Table de concertation ne fait pas partie de l'Entente de 1999. Cette Entente qui balise les rapports entre le Collège et l'AGECEVM est fondée sur les dispositions de la Loi sur les cégeps et de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes. Elle précise le type de reconnaissance, les responsabilités, les représentants, les mécanismes d'échange et l'organisation matérielle et financière.

Historiquement les autres types d'activités telles les dispositions particulières lors de manifestations ou d'activités militantes ont fait l'objet d'ententes distinctes et c'est dans cet esprit que la Table de concertation a été mise en place. Son mandat est de dégager un consensus de la communauté et d'accompagner la direction générale dans le choix des mesures à mettre en place pour assurer la sécurité des personnes et des biens lors des activités de grève et d'accompagner les étudiants lors de ces activités. Les étudiants ont participé aux travaux de la Table de 2008 à 2010.

À l'automne 2010, c'est considérant le fait que tous les groupes, à l'exception des étudiants, ont indiqué qu'ils n'étaient plus en mesure d'assurer un accompagnement des étudiants ainsi que devant l'inquiétude du Collège quant à sa capacité d'assurer la sécurité des personnes présentes lors de l'activité de grève à l'intérieur du Collège, que la direction a annoncé qu'aucun accès ne serait autorisé durant la grève.

En refusant de nommer des représentants de l'AGECVM et de se présenter à la réunion de la Table convoquée le 2 novembre 2011, l'AGECVM se prive de la possibilité d'expliquer à la communauté ses orientations, ses objectifs, ses préoccupations au regard des activités liées aux manifestations et d'échanger avec tous les groupes de la communauté qui ont choisi ce lieu pour discuter de ces questions.

C'est dans ce contexte que je vous invite à nouveau à reprendre les échanges avec la direction du Collège et les groupes de la communauté et à participer aux lieux d'échange qui sont prévus au Collège.

Je vous prie de recevoir mes salutations les meilleures,

Murielle Lanciault

Directrice générale

Cégep du Vieux Montréal

255, rue Ontario Est

Montréal (Québec)

H2X 1X6

Téléphone : 514 982-3437 poste 2291

directiongenerale@cvm.qc.ca

De : AGE CVM SECRÉTARIAT [mailto:agecvm@hotmail.com]

Envoyé : 21 octobre 2011 10:36

À : Vincent Solange

Cc : Direction Générale; Direction des services aux étudiants; Couturier Denis; Boisclair Mylène; MÉDIATEUR Boisvert, Michel; Professionnel Syndicat; Syndicat des professeur-e-s du CVM; Cadieux Johanne; yali_m_@msn.com; yocarlo9@hotmail.com; clovis458@gmail.com; jeanne.deambule@gmail.com;

poutchi_victo@hotmail.com; atc_greend_92@hotmail.com; draco1611@hotmail.com; a.latreilleart@gmail.com; cumulus.thecloud@gmail.com; laurent.cornelissen@hotmail.com; gardiencag@hotmail.com

Objet : Table de concertation: PAS de délégué-e-s des étudiant-e-s

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre courriel nous demandant de vous faire connaître le nom des délégué-e-s de l'AGECVM à la Table de concertation du Cégep.

Cette Table de concertation, créée par la Direction générale du Cégep du Vieux Montréal après les événements de l'automne 2007 (si notre mémoire est bonne) est une instance non prévue par [l'entente de 1999](#) entre l'Association générale étudiante du cégep du Vieux Montréal et le Cégep du Vieux Montréal, ni par la nouvelle entente en cours de négociation avec Michel Boisvert..

Sa création s'est faite unilatéralement, sans consultation aucune. Nous n'en connaissons pas les pouvoirs, ni les modes de fonctionnement, puisque aucune négociation n'a présidé à son instauration.

D'ailleurs, son fonctionnement à l'automne 2010 a mené indirectement au lock-out et au blocage des rencontres entre l'Association étudiante et la Direction du Cégep du Vieux Montréal et ce, sans que les mécanismes de négociation prévus dans l'entente de 1999 soient mis en œuvre pour arriver à une entente (ou non) au sujet de l'organisation de la grève de trois jours (décidée démocratiquement par une Assemblée générale de notre Association).

C'est pourquoi l'Association générale étudiante du Cégep du Vieux Montréal refuse de cautionner cette instance en y participant encore, instance qui, sans aucune entente préalable, se substitue inmanquablement à l'entente de 1999, et même à celle en cours de négociation entre l'AGECVM et le Cégep.

Seule une négociation directe et de bonne foi entre la Direction et l'AGECVM, tel que prévue dans l'entente en cours et en négociation (voir 4.2), pourra déboucher sur une réelle collaboration entre les étudiant-e-s et la Direction.

Merci de votre compréhension

Pour le Bureau exécutif et le Comité de mobilisation

Yaldâ Machouf-Khadir

Secrétaire générale

AGECVM

Subject: Table de concertation
Date: Thu, 20 Oct 2011 10:21:47 -0400
From: SVINCENT@cvm.qc.ca
To: agecvm@hotmail.com

Bonjour,

Auriez-vous l'amabilité de me faire savoir le nom des représentants de AGEVVM qui siégeront à la Table de concertation cette année ?

Merci et bonne journée,

Solange Vincent

Assistante à la direction générale

Cégep du Vieux-Montréal

514 982 3437, poste 2291